

Conseiller pédagogique départemental
A-DASEN
Pôle pédagogie
 Année scolaire 2021/22

POSTE	<p>Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, membre du pôle pédagogique de la Direction Académique, le conseiller pédagogique ADASEN est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN conseillère technique Maternelle dont il est le collaborateur.</p> <p>Son action s'inscrit dans le cadre de la politique éducative initiée par l'IA DASEN à partir des programmes et des priorités nationales, académiques et départementales. Ainsi, il contribue par son action à mettre en oeuvre les actions initiées par l'IA DASEN à l'échelle départementale dédiées à la maternelle.</p> <p>Poste implanté à la DSDEN du Val d'Oise.</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Le conseiller pédagogique Maternelle sera placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN CT maternelle.</p> <p>La charge de travail du conseiller pédagogique A-DASEN dépasse le simple cadre des heures scolaires.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps complet.</p> <p>La nomination est à titre provisoire pour la rentrée 2021</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAFIPEMF.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler en équipe avec les Pôles Maternelle de l'académie ○ Accompagner et soutenir les équipes de circonscription dans la mise en oeuvre de leur plan de formation ○ Assurer le suivi des dispositifs TPS ○ Organiser, préparer et animer les « sous-groupes » maternelle contribuant à la formation des formateurs du département en lien avec l'INSPE ○ Etre personne ressource Maternelle au sein du Pôle pédagogique départemental ○ Accompagner et soutenir les RMC et RFC dans le cadre des plans français et maths dans le suivi des constellations en C1 ○ Accompagner le suivi des GS dédoublées dans le cadre du plan 100% de réussite piloté par l'IEN EP. ○ Concevoir et organiser les formations relevant du champ d'expertise de CPC maternelle : CAFIPEMF, PES en parcours adapté cas 3, ○ Assurer une veille pédagogique pour valoriser et mutualiser les pratiques remarquables et promouvoir des pratiques innovantes ○ Poursuivre la production de ressources à destination des enseignants du département ○ Poursuivre la production de parcours et d'espace de formation m@gistère. ○ Gérer la boîte mail « groupe maternelle 95 » ○ Impulser le partenariat avec les autres groupes départementaux dans le cadre de la production de ressources (Sciences, EPS, LVE) ○ Accompagner la mise en oeuvre des marqueurs académiques : Un violon dans mon école et TNE ○ Représenter l'IEN maternelle à sa demande

<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Posséder des connaissances approfondies sur les spécificités de l'enseignement à l'école maternelle ○ Disposer de bonnes connaissances relatives à l'articulation des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles. ○ Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de texte...). ○ Savoir développer une ingénierie de formation. ○ Savoir développer des méthodologies de projet. ○ Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites des missions dévolues à la fonction ○ Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général ○ Posséder une aptitude assurée à la communication administrative écrite et orale. ○ Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité. ○ Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires (internes et externes à l'Education nationale). ○ Faire preuve de très bonnes capacités d'organisation. ○ Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
<p>CANDIDATURES</p>	<p>La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription pour le 23 juin 2021 au plus tard</u> et transmise après avis de l'IEN en charge du dossier départemental à la DIPER pour le 25 <u>juin 2021</u>.</p>